ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

JC 11/25

1er mai 2025
Original : anglais

F

Comité commun
3e session
16 juin 2025
Londres (Royaume-Uni)

Initiatives et rapports sous le programme des activités 2024/25

Contexte

1. Conformément à l'Article 34 de l'Accord de 2007, le CIC adoptera un programme de travail annuel des études, des enquêtes et des rapports, accompagné d'estimations concernant les ressources nécessaires. Ces activités seront financées soit par des provisions du budget administratif soit par des sources extrabudgétaires.

2. Conformément au Mandat institutionnel du Comité commun, contenu dans le document ICC-136-11, le Comité sera chargé de mener des activités et de faire des recommandations au Conseil sur toutes les questions concernant, mais sans s'y limiter, les projets, les statistiques, la promotion et le développement des marchés, ainsi que le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

3. Lors de la 2e réunion du Comité commun le 12 mars 2025, le Comité commun est resté indécis concernant les projets et études proposés. Les Membres ont convenu et demandé au secrétariat : (a) d'expliquer les initiatives proposées de manière plus détaillée ; et (b) d'accorder aux Membres une période de consultation de six semaines (incluant le temps nécessaire à la traduction), afin de leur permettre de mener leurs consultations internes sur les initiatives proposées.

4. Pour répondre à ces exigences, le secrétariat de l'OIC fournit au Comité commun deux éléments d'information :

a) Un aperçu du statu quo de la mise en œuvre du Plan d'action quinquennal, contenu dans le document ICC-120-11, dans la mesure où les résultats relèvent du mandat du Comité commun conformément à son Mandat institutionnel. Cet aperçu sera distribué plus tard en mai.

b) Les détails concernant les initiatives (initiatives complémentaires aux opérations habituelles et partenariats du secrétariat de l'OIC) et les rapports obligatoires prévus pour l'année 2024/25, relevant du mandat du Comité commun. Ces initiatives et rapports tiennent compte du mandat de l'Organisation ainsi que des défis et des actions mentionnés dans le Plan d'action quinquennal et dans le programme des activités inclus dans le budget administratif 2024/25, contenu dans le document ICC-138-3 et approuvé en septembre 2024. Les informations relatives à ces initiatives seront communiquées dans le document JC-12/25.

5. En matière de promotion et de développement des marchés, le secrétariat de l'OIC fournira deux rapports obligatoires sur les obstacles au marché conformément à l'Article 24, paragraphes 5 et 6 de l'Accord de 2007. Le secrétariat de l'OIC propose également la préparation d'un rapport technique sur le développement du marché pour l'année 2024/25 pour les Membres de l'OIC, fondé sur des rapports intermédiaires du marché et des analyses réalisés par le secrétariat tout au long de l'année. En ce qui concerne les statistiques, le secrétariat de l'OIC propose des préparations pour l'élargissement et l'approfondissement de la Base de données statistiques mondiales du café de l'OIC avec des variables et une analyse d'une profondeur augmentée. L'OIC propose aussi de contribuer à la capacité des Membres de l'OIC à respecter les obligations de données statistiques conformément à l'Accord de 2007 et au Plan d'action quinquennal de l'OIC. Cela correspondrait au But stratégique I.B du Plan d'action quinquennal. Finalement, dans le cadre des initiatives et enquêtes en question, le secrétariat de l'OIC propose un projet/une étude, portant sur la résilience du café face au changement climatique.

6. Il est demandé aux Membres de l'OIC de maintenir des consultations internes pendant les six prochaines semaines et de fournir leurs contributions écrites concernant les initiatives proposées et les rapports obligatoires avant le 13 juin. Les contributions peuvent être soumises en envoyant un courrier électronique à la Chargée du secrétariat et des relations extérieures (Ottelli@ico.org) ou à l'adresse électronique icodocuments@ico.org. Les contributions seront mises à disposition de l'ensemble des Membres via un lien SharePoint. (Le secrétariat de l'OIC apportera son soutien aux Membres n'étant pas familiers avec l'outil SharePoint.) Le lien correspondant sera communiqué dès que les premières contributions auront été transmises au secrétariat.

7. Un aperçu des initiatives et des rapports obligatoires relevant du mandat du Comité commun a été ajouté dans le tableau qui suit. De plus, la description de ces initiatives et de ces rapports obligatoires, y compris les indicateurs clés de performance du Plan d'action quinquennal auxquels ils contribueront, sera envoyée dans le document JC-12/25.

Mesure à prendre

Sur la base des contributions écrites, le Comité sera invité à parvenir à un consensus sur les recommandations concernant les initiatives proposées. Si cela est jugé approprié, les initiatives pourront ensuite être recommandées pour approbation par le CIC.

APERÇU DES INITIATIVES SOUS LE MANDAT DU COMITÉ COMMUN POUR L'ANNÉE CAFÉIÈRE 2024/25 (la description complète dans un document séparé)

N°	Sujet Lien vers le Plan d'action quinquennal	Description	Ressources
	PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS		
1	**Rapport obligatoire : Limites maximales de résidus (LMR)** But stratégique I.B du Plan d'action quinquennal Défis économiques	• Rapport sur les limites maximales de résidus (LMR) de pesticides applicables au café, visant à tenir les Membres informés des questions de sécurité sanitaire	Personnel
2	**Enquête obligatoire : Obstacles au commerce et à la consommation** But stratégique I.B du Plan d'action quinquennal Défis économiques	• Rapport sur les obstacles au commerce et à la consommation, y compris les mesures tarifaires et non tarifaires susceptibles d'entraver le développement durable du secteur du café	Personnel
3	**Rapport annuel sur le marché** But stratégique I.B du Plan d'action quinquennal Défis économiques et sociaux	• Rapport technique destiné aux Membres sur les tendances et les prix du marché de l'année, incluant des études de cas légères réalisées tout au long de l'année sur les marchés de l'Arabie Saoudite et de la Chine, l'impact de la spéculation sur les prix élevés, le marché du café décaféiné, les grandes tendances de consommation en raison des prix du café augmentés	Personnel + £4 000 pour la contribution externe supplémentaire ou l'édition
	STATISTIQUES		
4	**Amélioration des capacités statistiques des Membres de l'OIC et de la qualité des données de l'OIC** But stratégique I.A du Plan d'action quinquennal Défis économiques	• Trois ateliers régionaux de formation (déjà en cours) • Mise en place de « communautés de pratique » pour la collecte de données sur le marché, qui interagissent en continu (déjà prévue)	Personnel + £29 500 (du programme des activités) pour les ateliers pour les capacités des Membres

N°	Sujet Lien vers le Plan d'action quinquennal	Description	Ressources
5	**Élargissement et approfondissement des variables de la Base de données statistiques mondiales du café de l'OIC** But stratégique I.A du Plan d'action quinquennal Défis économiques et sociaux	• Préparation de l'inclusion de nouvelles variables dans la base de données. En préparation pour des rapports plus grands et plus complets (y compris les importations de café, le café décaféiné, les stocks, etc.) et en préparation pour de nouveaux tableaux de bord de données accessibles	Personnel + £35 000 (du programme des activités) pour le logiciel, les sauvegardes, l'organisation des bases de données et l'enregistrement sur les plateformes de données (outils et bases de données existants et nouveaux)
6	**Exploration et préparation de la liaison des géoréférences des parcelles de café aux certificats d'origine agrégés au niveau national** But stratégique I.A du Plan d'action quinquennal Défis économiques et sociaux	• En discussion avec certains Membres de l'OIC/certaines associations du secteur privé en fonction de leurs dépôts existants de géoréférences. Ensuite, la consultation sera élargie • Préparation pour définir une norme des géoréférences uniques des parcelles de café et pour les collecter annuellement (données régies au niveau national pour l'accès des agriculteurs et du secteur privé)	Personnel
	ÉTUDE		
7	**Résilience au changement climatique** Buts stratégiques II et III du Plan d'action quinquennal **Défis environnementaux et économiques**	• Résumé de recherche sur l'impact de différents scénarios de changement climatique sur la production de café, incluant une analyse des effets du climat sur l'aptitude des zones de culture, l'impact des mesures d'adaptation et les opportunités d'atténuation • Avec un comité de réviseurs externes provenant d'institutions de recherche dans des pays producteurs de café • Cartographie des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique percutantes déjà mises en œuvre par les Membres de l'OIC et le secteur privé	Personnel + £23 000 (du programme des activités)

LÉGENDE

Accord de 2007	Accord international de 2007 sur le Café
Cecafé	Conseil des exportateurs de café du Brésil
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
CIC	Conseil international du Café
DIASCA	Alliance pour l'Intégration Numérique des Chaînes d'Approvisionnement Agricoles
EFI	Institut européen de la forêt
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNC	Fédération des producteurs de café de Colombie
ICAFE	Institut du café du Costa Rica
JC	Comité commun
LMR	Limites maximales de résidus
OIC	Organisation internationale du Café